

## Les définitions des concepts de la grammaire dans les manuels scolaires : étude de la forme

### Definitions of Grammar Concepts in Textbooks: A Study of Form

Yacine Meziani<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Université de Béjaia, Algérie, [yacinemeziani1982@gmail.com](mailto:yacinemeziani1982@gmail.com)

#### Article information

##### History of the article- Historique de l'article

Received: 22/10/2019

Accepted : 19/12/2020

Published : 31/12/2020

#### Abstarct

This article aims to identify the formal characteristics of the definitions-explanations of the concepts of grammar proposed in the textbooks of the Amazigh language intended for the primary cycle. To our knowledge, these definitions have not been the subject of any scientific study before. As it is a question, in these manuals, of defining scientific concepts relating to the field of grammar, we have relied, as theoretical support, on the scientific literature which deals with the definition of the concepts found in particular in the field terminology / terminography. In this area, it is recommended to respect a certain number of rules and principles concerning the formulation of the definition so that it can be understood, and therefore accepted, by the recipient.

**Keywords:** textbooks, definition, concept, grammar, Amazigh language.

#### Résumé

Cet article vise à dégager les caractéristiques formelles des définitions-explications des concepts de la grammaire proposées dans les manuels scolaires de la langue amazighe destinés au cycle primaire. A notre connaissance, ces définitions n'ont fait l'objet d'aucune étude scientifique auparavant. Comme il s'agit, dans ces manuels, de définir des concepts scientifiques relatifs au domaine de la grammaire, nous nous sommes appuyés, comme support théorique, sur la littérature scientifique qui traite de la définition des concepts qu'on trouve notamment dans le domaine de la terminologie/terminographie. Dans ce domaine, il est recommandé de respecter un certain nombre de règles et de principes concernant la formulation de la définition pour que cette dernière puisse être comprise, et de ce fait acceptée, par le destinataire.

**Mots-clés :** manuels scolaires, définition, concept, grammaire, langue amazighe.

#### Agzul

Tazrawt-a d askan n yittewlen yerzan talya n tbadutin n yimmektan n tjerrumt yellan deg yidlisen iyurbizen n tutlayt tamaziyt n ulmud amenzu. Ilmend n wayen nezra d tizrawin, ar ass-a, tibatutin-a ulac kra n tezrawt fel-asant. Imi tabadut-a terza immektan ussnanen, nessexdem tiybula i d-yettmeslayen yef tbadut n yimmektan i yellan s waṭas deg tayult tesniremt/tasekniremt. Deg tayult-a, imusnawen qqaren-d ilaq ad yettunefk wazal i kra n yilugan d kra n yimenzayen deg wayen yerzan talya n tbadut akken ad tt-yegzu yerna ad tteqbel yimeyri.

**Awalen igejdanen:** idlisen iyurbizen, tabadut, immekti, tajerrumt, tutlayt tamaziyt.

Auteur correspondant : Yacine Meziani, [yacinemeziani1982@gmail.com](mailto:yacinemeziani1982@gmail.com)

ISSN: 2170-113X, E-ISSN: 2602-6449,



Published by: Mouloud Mammeri University of Tizi-Ouzou, Algeria



## Introduction

Cet article vise à dégager les caractéristiques formelles des définitions-explications des concepts de la grammaire proposées dans les manuels scolaires destinés à l'enseignement de tamazight au primaire. Ces manuels sont élaborés sous la tutelle du Ministère de l'éducation nationale (MEN). Ils représentent de ce fait le programme officiel de l'enseignement de cette langue en Algérie. Nous avons remarqué que ces concepts sont accompagnés par des définitions-explications qui sont mises à la fin de chaque leçon. Dans la littérature scientifique relative à la définition, on trouve que cette dernière i) atteste l'existence du concept et ii) elle est le moyen d'accéder à ce dernier. C'est pour cette raison qu'elle intéresse à la fois les linguistes, notamment les terminologues, et les didacticiens.

A notre connaissance, la définition-explication des concepts de la grammaire dans les manuels scolaire de tamazight n'a fait objet d'aucune étude scientifique auparavant. Comme il s'agit dans ces manuels de définir des concepts scientifiques, nous nous sommes appuyé sur la littérature qui traite de la définition des concepts, qui est abondante dans le domaine de la terminologie, pour dégager les caractéristiques de notre corpus. Dans ce domaine, en l'occurrence celui de la terminologie et de la terminographie, il est recommandé de respecter un certain nombre de règles et de principes concernant la forme de la définition pour que cette dernière soit acceptée et de ce fait comprise par le destinataire.

Notre objectif consiste à identifier les problèmes de forme dans ces définitions. Faute d'espace dans le présent papier, nous nous sommes limités aux deux manuels du cycle primaire, en l'occurrence le manuel de la quatrième année et le manuel de la cinquième année. Nous pensons que la mise en évidence de ces problèmes, ou des erreurs concernant la forme de ces définitions-explication, nous aidera, à court terme, à mettre en garde les enseignants, notamment ceux qui sont nouvellement recrutés et qui utilisent ces manuels à la lettre et sans un regard critique, et à long terme, à effectuer des corrections dans les prochaines éditions des dits manuels.

Les études qui portent sur la définition dans le domaine amazigh sont rares. Adjaout (2011) a été le premier à aborder le sujet dans sa thèse de doctorat. Meziani (2012) a travaillé sur la définition terminographique en tamazight. Parmi les contributions récentes, nous citerons l'article de Kahlouche (2017) sur le terme générique dans la définition en tamazight ; l'article de Seghir (2017) sur la carence du métalangage, lequel est – selon l'auteur – compensé par l'excès de néologismes, et enfin l'article de Boukherrouf (2017) où il est question d'une comparaison entre les définitions que propose le dictionnaire *Issin* (cf. Bouamara, 2010<sup>1</sup>) et Seghir (2014) dans sa thèse de doctorat.

---

<sup>1</sup> Ce dictionnaire a fait l'objet d'une nouvelle publication en 2017 plus riche en macrostructure et en microstructure. Comme c'est un dictionnaire de langue générale monolingue, il est, pour l'instant, le seul qu'on peut utiliser dans l'enseignement-apprentissage de la langue amazighe-kabyle dans le système éducatif en Algérie et dans l'usage grand public.

## 1. Forme de la définition en terminologie

La définition est, selon Seppälä (2005 : 01), une proposition « [...] formulée en langue, à propos d'un concept désigné par un terme dans un domaine donné, [...] ». Pour que cette proposition puisse remplir sa fonction principale qui est de donner l'accès au concept, elle doit être rédigée dans le respect d'un certain nombre de règles et de principes directeurs. (Vézina et al. 2009). Dans le même ordre d'idées, Desmet (2002 :164) note que « selon quelques postulats généralement admis, la définition terminologique doit être une définition simple, claire, courte et elle doit être comprise dans une seule phrase. ».

La définition de type terminologique, c'est-à-dire la définition dont l'objet à définir est un concept désigné par un terme dans un domaine donné, est une définition conventionnelle, parce qu'elle « vient d'une activité prescriptive [...] » dit Martin (1990 : 87). *A priori*, elle crée l'objet qu'elle pose ; *a posteriori*, elle modèle les contours d'un contenu préexistant, mais vague. ».

L'étude de la définition, notamment dans le domaine de la terminologie peut être menée sur deux plans : la forme et le fond ou le contenu (Seppälä, 2005). Ajoutons à ces deux volets l'étude du respect des principes et règles de rédaction (Vézina *et al.* 2009).

Dans la présente étude il sera question de la forme uniquement. La littérature scientifique consacrée à l'étude de la définition des concepts est abondante et elle nous recommande de prendre soin, entre autres considérations, de la *forme de la définition* au moment de sa rédaction. Pour ce qu'est de cette forme, toujours selon Seppälä (2005), une définition est « [...] en principe, constitué de deux parties : un *générique* et un ou plusieurs *spécifiques* [...] ».

A ces deux éléments constitutifs de la définition, l'auteur en ajoute d'autres exigences contraignantes qui sont les suivantes :

- elle devrait être concise, c'est-à-dire constituée d'une seule phrase et devrait éviter autant que possible tous les signes de ponctuation, à l'exception de la virgule.
- elle devrait définir la forme nominale de la dénomination, et de ce fait commencer par un nom.
- elle ne doit pas contenir le défini et ne doit contenir que les caractères essentiels du concept.
- elle ne devrait pas être négative, à moins qu'il ne s'agisse d'un concept négatif.

De ce qui précède, on comprend que pour rédiger une définition d'un concept, c'est-à-dire une définition terminologique, il faut prendre en considération plusieurs paramètres. Le respect des recommandations sur la forme, qu'on trouve dans la littérature relative à ce sujet, joue un rôle important dans la transmission du savoir véhiculé par cette définition et dans sa compréhension. S'agissant des définitions terminologiques, selon Vézina et al. (2009), le mode en compréhension, c'est-à-dire formulé en générique + spécifiques, est recommandé. Ainsi, le premier mot, l'élément générique, rattache le défini à une classe conceptuelle et les mots qui le suivent, les

Les définitions des concepts de la grammaire dans les manuels scolaires : étude de la forme

éléments spécifiques, le distinguent des autres mots rattachés au même élément générique.

A propos du *générique* (par opposition aux *spécifiques*), Vézina et al. (2009 : 9 et suite) précisent que le bon élément générique est celui qui permet « de répondre de façon minimale à la question : *Qu'est-ce que le concept X ?* » (*C'est nous qui soulignons*). Quant aux *spécifiques* ou *caractères* sont, selon la même référence « [...] tout élément de la pensée qui reflète une propriété attribuée à un objet donnée et qui sert à en former et à en délimiter le concept ». Par ailleurs, les caractères n'ont pas toujours et tous la même importance. Le choix doit se faire selon leur pertinence. De ce fait, on distingue :

Les **caractères essentiels** (les caractères jugés indispensables à la détermination du concept traité) des **caractères non essentiels** (les caractères qui apportent un complément d'information sans être absolument nécessaires pour comprendre, décoder ou distinguer un concept). (Vézina et al. 2009 : 11).

## 2. La définition des concepts scolaires

A notre connaissance, les études qui portent sur la définition des concepts scolaire sont rares. Toutefois, le concept intéresse les didacticiens parce qu'il permet d'accéder à la connaissance comme il participe à sa construction :

Un concept est une construction rendant compte de caractéristiques communes à un ensemble d'objets, de faits ou de phénomènes : [...]. Il s'agit par conséquent d'un élément important dans les processus de construction des connaissances : en tant que tel, il intéresse les didacticiens. (Reuter, 2011: 35).

Quand on pense au public visé par les concepts scolaire, en l'occurrence des apprenants qui n'ont pas des connaissances profondes sur les concepts que les manuels proposent, on peut affirmer que la rigueur dans la définition et l'explication de ces concepts est exigée, ici plus qu'ailleurs.

## 3. Présentation des manuels scolaires

En Algérie, on compte neuf manuels pour l'enseignement de tamazight, dont deux pour le palier primaire, un pour la quatrième année et un autre pour la cinquième année. Ils sont organisés en projets qui sont scindés en séquences. Dans la présente contribution, nous nous en tenons aux deux manuels du palier primaire seulement. Les concepts de la grammaire<sup>1</sup> se situent dans la partie intitulée *Tajerrumt* « Grammaire » et constituent les titres des leçons. Les définitions en tamazight sont situées à la fin de chaque leçon et encadrées dans une rubrique intitulée en tamazight *Ad cfuy* (« Je retiens »).

---

<sup>1</sup> Les activités ou leçons d'orthographe et de conjugaison appartiennent elles aussi à la grammaire, au sens large mais cette étude ne concerne que les leçons de la grammaire proprement dite qu'on trouve dans l'activité intitulée *Tajerrumt* (« Grammaire »).

## 4. Présentation du corpus objet d'étude

Notre corpus est constitué de seize (16) définitions relatives aux concepts de la grammaire. Nous avons puisé huit (08) dans le manuel de la 4<sup>e</sup> année et huit (08) autres dans celui de la 5<sup>e</sup> année. (Cf. bibliographie). Les deux tableaux ci-dessous en annexe (tableau I et II), présentent les seize (16) définitions qui composent le corpus objet d'étude.

La première colonne indique le numéro que nous avons attribué au concept dans la présente contribution. Dans la deuxième colonne, on trouvera le nom du concept en tamazight ainsi que son équivalent en français<sup>1</sup> ; dans la colonne qui suit, nous en donnons la définition en tamazight que nous offre le manuel ; dans la 4<sup>e</sup> colonne, nous en donnons une traduction en français, et la cinquième renvoie à la pagination du manuel (PM).

## 5. Etude de la forme des définitions

La forme de la définition concerne sa formulation. Le générique occupe la première place et les spécifiques suivent pour le différencier des autres concepts rattachés au même générique. Le tout constitue une seule phrase et le défini ne doit pas figurer dans la définition.

### 5.1. Présence du défini dans la définition

Dans notre corpus ce problème est très fréquent. Comme dans :

*Isem, d awal.* (« Le nom, c'est un mot »). (I<sup>2</sup> : 02<sup>3</sup>)

*Arbib, d awal.* (L'adjectif, c'est un mot »). (I : 04)

*Amernu, d awal armeskil* (« L'adverbe, c'est un mot invariable »). (II : 05)

### 5.2. L'élément générique et les éléments spécifiques

L'élément générique est un concept désigné par un terme qui rattache le défini à une classe conceptuelle. Par exemple le concept *isem* « le nom » peut être rattaché au concept *awal* « le mot » comme dans :

*Isem, d awal* (« Le nom, c'est un mot »). (I : 02)

Or, ce principe n'est pas toujours respecté dans notre corpus.

Par exemple :

*Amqim awsil n umyag iteqqen yer umyag s tezdil* (« Le pronom affixe du verbe s'attache au verbe par le trait d'union »). (II : 07)

---

<sup>1</sup> Les équivalents des concepts et les traductions des définitions sont de nous.

<sup>2</sup> Les chiffres romains renvoient aux tableaux.

<sup>3</sup> Ces numéros renvoient à la première colonne dans les tableaux.

Dans cette définition, le rédacteur n'a pas rattaché le concept *amqim awsil n umyag* à une classe conceptuelle,

par exemple *awal* (« le mot ») comme dans :  
*Amqim awsil n yisem d awal yettilin deffir n yisem.* (« Le pronom affixe du nom est le mot qu'on met derrière le nom ») (II : 06)

### 5.3. Respect du principe de concision

La concision est un principe qui stipule que la définition « doit aller directement au but et être brève. » (Vézina *et al.* 2009 : 12). Dans la pratique, c'est-à-dire au moment de la formulation et de la rédaction, il est recommandé d'éviter les répétitions et les redondances, ainsi que les périphrases et les phrases longues. Pour ce faire, il faut privilégier les termes qui synthétisent.

*Tanzeyt, d awal armeskil (ur tettbediil ara talya-s). tetteqqen amyag yer yisem. Maca tinzay « d », « s », « n », zemrent ad qqent isem yer yisem (md : ččiy seksu n ubelluđ. Isem, deffir tanzeyt yettuwal d amaruz, slid deffir : « ar » d « s » n tnila (Md : ar azekka. / Yekcem s axxam). Ha-tent-i kra n tenzay: di/deg, si/seg, yer, ar, fell, i, s, n, d(yid), ddaw, nnig, gar/ger, yef... (II : 08)*

En voici la traduction :

**La préposition**, c'est un mot invariable (sa forme ne change pas). Elle relie le verbe au nom. Cependant les prépositions « d », « s », « n », peuvent relier un nom à un nom (ex : *ččiy seksu n ubelluđ* (« j'ai mangé le couscous des glands »)). Le nom, derrière/après la préposition devient en état d'annexion, sauf derrière/après : « ar » et « s » de direction (Ex : *ar azekka* (à demain)/ *Yekcem s axxam* (il est rentré à la maison)). Voici quelques prépositions : *di/deg, si/seg, yer, ar, fell, i, s, n, d(yid), ddaw, nnig, gar/ger, yef... »*

Dans cet exemple on constate la présence d'autres éléments qui ne font pas partie des caractères définitoires du concept *tanzeyt* « la préposition ». En fait, le problème initial réside dans le fait que le concept désigné est mis au pluriel *tinzay* « les prépositions », et le rédacteur est contraint de donner beaucoup d'informations parce que les prépositions dans la langue amazighe sont nombreuses et, de ce fait, chacune a sa fonction et son comportement syntaxique. L'idéal, consiste à donner le terme au singulier, comme dans une entrée du dictionnaire, et le définir d'une manière générale<sup>1</sup>, en mentionnant les caractères définitoires et en employant des mots simples. Pratiquement, il

---

<sup>1</sup> Une définition d'un concept doit être générale comme le concept est général dans son essence. Pour ce faire, une définition doit éviter de mentionner les caractères qui ne sont réalisés dans tous les cas. C'est ce qui est appelé « **caractère superfétatoire** ou **accidentels** » (Vézina *et al.* 2009 : 15).

faut faire correspondre à chaque caractère définitoire un terme, et non une phrase.

#### 5.4. Catégorie grammaticale du générique

La catégorie grammaticale du générique doit être la même que celle du concept désigné. Il faut respecter le genre et le nombre, et la définition « [...] devrait définir la forme nominale de la dénomination, et de ce fait commencer par un nom, [...]. » (Seppälä, 2005). Comme dans :

*Arbib, d awal* (« L'adjectif, c'est un mot ») (I : 04)

#### 5.5. Nombre de phrases et signes de ponctuation

La définition doit être constituée d'une seule phrase. Excepté la virgule, tous les autres signes de ponctuation ne sont pas souhaités dans le corps de la définition. Dans notre corpus, cette recommandation n'est pas respectée et pourtant il y a des définitions courtes dans lesquelles on peut éviter le point, comme dans :

« *Isem, d awal. Yemmal-d amdan ney tayawsa ney ayersiw.* ». Ce qui donne la traduction suivante : « Le nom, c'est un mot. Il désigne l'être humain ou une chose ou un animal. » (I : 06)

Cette définition pourrait bien être reformulée en une seule phrase où le mot *awal* « le mot » constitue l'élément générique, et la phrase qui suit annonce les éléments spécifiques qui vont le distinguer des autres mots auxquels le même élément générique est attribué.

#### 5.6. Nature des caractères (essentiels vs non essentiels)

Pour définir un concept, il faut rassembler les caractères qui sont essentiels à sa compréhension. Dans l'exemple qui suit, les seuls caractères essentiels sont ceux que nous avons mis en caractères gras. La première phrase où l'auteur dit que **les gens emploient des mots quand ils parlent où quand ils écrivent** ne constitue pas une information importante à la compréhension du concept *awal* « le mot ». Les exemples qui suivent eux aussi ne sont pas des caractères spécifiques qui permettent de distinguer le concept *awal* (« le mot ») des autres concepts qui lui sont proches, c'est-à-dire les mots qui peuvent partager avec lui le même élément générique.

*Awal: mi ttmeslayen medden ney mi ttarun, semrasen awalen. Awal, d tagrumma n yimesla yesean anamek. Md. Nekk, ussan, Furulu... d awalen.* (I : 01)

Traduction : « **Mot** : quand les gens parlent ou quand ils écrivent, ils utilisent les mots. Le mot, c'est un **ensemble de sons qui ont un sens**. Exemple : *Nekk* (moi), *ussan* (jours), *Furulu* (Fouroulou)... sont des mots. »

## 5.7. Relation de la définition au concept défini

Cette relation peut être testée par la question *Qu'est-ce que le concept X ?* Un bon générique, ou un vrai incluant, permet une réponse minimale à cette question. La définition suivante du concept *addad n yisem* (« l'état du nom ») tiré du manuel de la cinquième année (II : 03) ne permet pas de répondre, même de façon minimale, à la question *Qu'est-ce que le concept X*.

*Isem, ila sin n waddaden : ilelli (afellah) d umaruz (ufellah<sup>1</sup>).*

Traduction : « Le nom, a deux états<sup>2</sup> : [l'état] libre (*afellah*) et [l'état d'] annexion (*ufellah*) »).

## 5.8. Le mode définitoire

Puisqu'il s'agit de définir des concepts, le mode définitoire souhaité est, selon Seppälä (2007 : 33), le mode conceptuel « qui correspond à la logique de la compréhension et qui s'actualise dans la forme définitoire **en compréhension** : génériques + spécifiques(s). » Par ailleurs, le mode en compréhension est privilégié tant en lexicographie qu'en terminologie/terminographie. (Vézina *et al*, 2009 : 05).

Sur ce plan, le corpus à l'étude est varié et hétérogène. Ce qui est remarquable c'est que quand il s'agit des concepts désignés par des termes simples comme *tanzeyt* « la préposition », le mode définitoire en compréhension est respecté<sup>3</sup>. Or, dans les concepts désignés par des termes composés, deux problèmes sont à signaler. Le premier est que ce n'est pas le concept lui-même qui est défini mais une partie du terme qui le désigne. Par exemple, dans le concept *amdan n yisem* « le nombre du nom » proposé dans le manuel de quatrième (I : 06), c'est le concept *isem* « le nom » qui est défini. Dans le manuel de cinquième (II : 03), on constate que la définition proprement dite du concept en question est totalement absente puisqu'il s'agit des informations sur les deux nombres du nom amazigh, en l'occurrence le singulier et le pluriel, ensuite des informations sur le procédé de formation du pluriel à partir du singulier.

Toutefois, il y a quelques exceptions concernant les définitions des termes composés. On constate que le concept *amqim awsil n yisem* « le pronom affixe du nom » dans le manuel de cinquième (II : 06), qui est un terme composé, est bien défini par le générique *awal* « le mot » et le caractère *deffir yisem* « derrière le nom ». On trouve en suite, dans la même définition, un caractère qui indique la fonction de ce concept.

Comme on constate l'absence de l'élément générique dans la définition du concept *amqim awsil n umyag* « le pronom affixe du verbe » :

---

<sup>1</sup> *Afellah* : fellah, paysan.

<sup>2</sup> L'état en langue amazighe est un phénomène morphologique défini par le changement de la première voyelle des noms.

<sup>3</sup> Ce qui est remarquable sur les définitions des concepts désignant les parties du discours comme *isem* « le nom », *amyag* « le verbe », *arbib* « l'adjectif », *amernu* « l'adverbe » et *tanzeyt* « la préposition » c'est l'emploi du terme *awal* « le mot » comme élément générique.



*Amqim awsil n umyag iteqqen yer umyag s tezdil.* (« Le pronom affixe du verbe s'attache au verbe par le trait d'union. ») (II : 06).

Ce qui existe dans cette définition n'est qu'un caractère qui indique le comportement syntaxique du pronom affixe du verbe : *iteqqen yer umyag s tezdil* « [il] s'attache au verbe par le trait d'union ».

Il y a des cas où on peut dire qu'il y a absence de définition proprement dite, comme dans le cas du concept *tawsit n yisem* « le genre du nom »:

*Isem, deg tmaziyt, yur-s snat n tewsatn: Isem amalay (md : aqcic, awtul, axxam). Isem unti (md : taqcict, tawtult, taxxamt).* (I : 05)

Traduction : « Le nom, en tamazight, a deux genres : le nom masculin (ex. *aqcic* (enfant), *awtul* (lapin), *axxam* (maison)). Le nom féminin (ex. *taqcict* (fille), *tawtult* (lapine), *taxxamt* (chambre) ».

Dans ce cas, on peut dire que la définition est absente puisqu'il y a absence de l'élément générique et des caractères. On constate la présence d'informations non essentielles<sup>1</sup> ou superfétatoires<sup>2</sup>. Autrement dit, ce sont des informations d'ordre encyclopédiques illustrées par des exemples.

## 6. Discussion des résultats

La présente étude, à la fois descriptive et analytique, nous enseigne que les définitions que nous avons étudiées présentent des hétérogénéités en ce qui concerne leur forme. On ne peut dire qu'elles sont toutes conformes, ni toutes non-conformes aux principes et aux règles de rédaction des définitions dans le domaine de la terminologie.

Au cours de cette étude, nous avons constaté que notre corpus présente un certain nombre de problèmes qui peuvent constituer un obstacle à la compréhension des concepts définis. La présence du défini et des caractères non-essentiels à la compréhension du concept dans le corps de la définition encombrant le texte définitoire. Ce qui n'est pas favorable à la mémorisation, par l'apprenant, des informations pertinentes d'autant plus que la rubrique où se trouve la définition est nommé *Ad cfuy* équivalent de « Je retiens ». Or, il est difficile voir impossible de retenir et de mémoriser un texte de plus d'une phrase à moins qu'on l'apprenne par cœur. Selon Viseltier (2001/2 : 199), qui cite Schmidt :

La réflexion sur la langue ne s'improvise pas. Elle demande à l'enseignant la construction d'un itinéraire didactique reposant sur des références solides. Elle exige aussi que ses réflexions respectent, au niveau pédagogique, trois principes de base

---

<sup>1</sup> Un caractère non essentiel est un « caractère qui apporte un complément d'information sans être absolument nécessaire pour comprendre, décoder ou distinguer un concept. » (Vézina et al. 2009 : 35).

<sup>2</sup> Un caractère superfétatoire est « un caractère non essentiel, de nature encyclopédique, qui s'applique à un concept mais dont la mention est superflue. » (Vézina et al. 2009 : 35).

## Les définitions des concepts de la grammaire dans les manuels scolaires : étude de la forme

centrés sur l'apprenant que R. Schmidt définit ainsi : [...] (être compréhensible), [...] (être mémorisable), [...] (être réutilisable).

En somme, les grands problèmes rencontrés dans le corpus étudié sont les suivants :

- la présence du défini dans le corps de la définition ;
- l'absence de l'élément générique qui rattache le défini à une classe conceptuelle ;
- la présence d'éléments non essentiels à la délimitation du concept – ce qui encombre la définition, la rend plus longue et difficile à assimiler par les apprenants de ce niveau.

Pour palier ces problèmes, il convient de relier la définition au concept défini pour permettre une réponse minimale à la question *Qu'est-ce que X ?* Pour ce faire, le mode définitoire en compréhension, appelé aussi mode conceptuel, est fortement recommandé. C'est un mode qui donne une *définition en compréhension*. Ce type est constitué d'un élément générique, qui est un concept plus général qui rattache le concept défini à un genre, et un ou plusieurs éléments spécifiques, appelé aussi caractères, « qui ramène le genre à une espèce et distingue le concept à définir des autres concepts appartenant au même système » (Seppälä, 2007 : 32).

Ainsi, les définitions des manuels que nous avons étudiées, qui sont des réflexions sur la langue, ne sont pas facilement ou pas du tout mémorisable vu leurs longueur. Et si elles ne sont pas mémorisées par l'apprenant, elles ne seront pas réutilisables notamment dans les situations où le manuel n'est pas à sa portée, et combien sont fréquentes ces situations, notamment pendant les examens et en situation de communication orale.

Nous pensons que les principes directeurs, concernant la rédaction des définitions, élaborés dans le domaine de la terminologie, du moins ceux sur lesquels la plupart des auteurs sont unanimes, peuvent constituer un bon guide dans la rédaction des définitions des concepts scolaires. La littérature scientifique nous enseigne qu'un certain nombre de règles et de principes font l'unanimité de la plupart des auteurs qui s'intéressent à ce sujet. Il est vrai que ces études qui ont porté sur la définition concernent en premier lieu le domaine des dictionnaires, généraux pour la lexicographie et spécialisés pour la terminographie, mais c'est un savoir qui peut être transposé dans le domaine des manuels scolaires. Comme les dictionnaires, ces manuels ont une visée didactique et pédagogique. Comme le note Desmet (2002 : 151) la terminologie, « [...] connaît aujourd'hui plusieurs applications lexicographiques, didactiques et traductionnelles ».

## Conclusion

Dans cet article, nous avons essayé de dégager ce qui caractérise la forme des définitions-explications des concepts proposés dans les leçons de grammaire dans les manuels scolaires algériens de la langue amazighe du cycle primaire. Pour se faire, nous avons interrogé la littérature scientifique relative à la définition des concepts qu'on trouve dans le domaine de la terminologie comme nous avons pris en considération la réflexion des didacticiens sur ce sujet.

Toutefois, il est à noter que cette étude n'a pas répondu à toutes les questions concernant la définition des concepts de la grammaire dans les manuels scolaires. En plus de la forme, la définition véhicule aussi un contenu. On peut étudier les moyens, autrement dit, les caractères annoncés dans la définition pour mettre en évidence ce contenu. On peut aussi s'interroger sur l'adéquation de ce contenu au public visé et envisager des enquêtes sur le terrain pour voir comment ces définitions sont reçues par les apprenants et par les enseignants. Autant de question qui ouvrent ce champ de recherche, en l'occurrence la *définition des concepts scolaires*.

## Bibliographie

- Adjaout, Rachid, 2011, *Essai de définition dans la langue berbère (kabyle)*, Thèse de doctorat CRB-INALCO, Paris.
- Bouamara, Kamal, 2010, *Issin. Asegzawal n teqbaylit s teqbaylit. Dictionnaire kabyle-kabyle*, Tizi-Ouzou, L'Odyssee.
- Boukherrouf, Ramdane, 2017, « La définition lexicographique en tamazight. Etude comparative entre le kabyle et le parler de la vallée Dadès (Sud-est du Maroc) », in *Revue Iles d Imesli*, volume 9, N°01, pp. 93-102. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/45008>
- Desmet, Isabel, 2002, « L'analyse du sens en terminologie : Théorie et pratique de la définition terminologique », in *TradTerm*, n 8, pp. 149-168. [file:///C:/Users/Moi/Downloads/49129-Texto%20do%20artigo-60072-1-10-20130104%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/Moi/Downloads/49129-Texto%20do%20artigo-60072-1-10-20130104%20(1).pdf)
- Kahlouche, Rabah, 2017, « Le terme générique, un des supports de la définition lexicographique. Quelle est la situation de ces mots en berbère ? », in *Revue Iles d Imesli*, volume 9, N°01, pp.75-198. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/45006>
- Martin, Robert, 1990, « La définition 'naturelle' », dans CHAURAND, J. et MAZIERE, F., (dirs.), *La définition*, Paris, Larousse, pp. 86-95.
- Meziani, Yacine, 2011-2012, *Etude descriptive de la définition terminographique en tamazight*, Mémoire de Magistère, Université de Bejaïa. <http://www.univ-bejaia.dz/jspui/bitstream/123456789/7142/1/Etude%20descriptive%20de%20la%20d%C3%A9finition%20terminographique%20en%20Tamazight.pdf>
- Ministère de l'éducation nationale, 2005, *Adlis n tmaziyt, Aseggas wis 4 n ulmud amenzu*, « Manuel de tamazight quatrième année primaire », Algérie, ONPS.

Les définitions des concepts de la grammaire dans les manuels scolaires : étude de la forme

- Ministère de l'éducation nationale, 2006, *Adlis n tmaziyt, S<sup>w</sup> 5 LM*, « *Manuel de tamazight cinquième année primaire* », Algérie, ONPS.
- Reuter Yves. (éd.), 2011, *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*, Algérie, el midad.
- Seppälä, Selja, 2005, *Structure des définitions terminographiques : une étude préliminaire*, Conférence TIA-2005, Rouen, 4 et 5 avril 2005, disponible sur <http://www.unige.ch/eti/personnel/Seppala.htm>
- Seppälä, Selja, 2007, « La définition en terminologie : typologies et critères définitoires » in *Terminologies et Ontologies : Théories et applications*. Actes de la première conférence TOTh, Annecy, 1<sup>er</sup> juin 2007, pp.23-43.  
[file:///C:/Users/Moi/Downloads/seppala\\_TOTh2007\\_final\\_web\\_2.pdf](file:///C:/Users/Moi/Downloads/seppala_TOTh2007_final_web_2.pdf)
- Sghir, Mustapha, 2017, « La définition lexicographique en amazigh : carence de métalangage et excès de néologisme » in *Revue Iles d Imesli*, volume 9, N°01, pp. 83-92. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/45007>
- Vézina, Rober *et al*, 2009, *La rédaction de définitions terminologiques*, Québec, Office québécois de la langue française.
- Viselthier, Bernard, (2001/2), « Expérimentation de conceptualisation grammaticale de l'enseignement de l'allemand en France », in *Ela. Étude de linguistique appliquée*, n 122, p. 197-210.  
<https://www.cairn.info/revue-ela-2001-2-page-197.htm>

Annexes

Tableau I : les concepts du manuel de la 4<sup>ème</sup> année primaire

N°	Concept	Définition	Traduction	PM <sup>1</sup>
01	<b>Awal</b> (Le mot)	Awal : mi tmeslayen medden ney mi ttarun, semrasen awalen. Awal, d tagruma n yimesla yesean anamek. Md <sup>2</sup> . Nekk, ussan, Furulu... d awalen.	<b>Mot</b> : quand les gens parlent ou quand ils écrivent, ils utilisent les mots. Le mot, c'est un ensemble de sons qui a un sens. Ex. (je/moi), (jours), (Fouroulou)... sont des mots.	11
02	<b>Isem</b> (Le nom)	Isem, d awal. Yemmal amdan (md. Argaz) ney ayersiw (md. Amcic) ney taɣawsa (md. Adlis).	Le nom, c'est un mot. Il désigne l'être humain (ex. homme) ou l'animal (ex. chat) ou une chose (ex. livre).	20
03	<b>Isem anamay d yisem amazlay</b> (Le nom commun et le nom propre)	Isem, d awal. Yezmer ad yili d anamay, (md. ayrum, tameɛttut, ney d amazlay (md. Yuba, Bgayet, Lezzayer, Tiɛnik). Isem amazlay, d isem n umdan ney n wadeg, yezga ibeddu s usekkil ameqqran.	Le nom, c'est un mot. Il peut être commun, (ex. pain/galette, (femme) ou propre (ex. Juba, Béjaia, Algérie, Titanic). Le nom propre, c'est le nom d'un être humain ou d'un lieu, il commence toujours par une lettre majuscule.	30
04	<b>Arbib</b> (L'adjectif)	Arbib, d awal. Yemmal amek imugg kra, ama d amdan, ama d ayersiw, ama d taɣawsa. Md : aberkan, awezzlan, uɛdiq, atg.	L'adjectif, c'est un mot. Il nous dit comment une chose est faite, soit un être humain, soit un animal, soit une chose. Ex. noir, court, sage, etc.	39
05	<b>Tawsit n yisem</b> (Le genre du nom)	Isem, deg tmaziɣt, ɣur-s snat n tewsatin: Isem amalay (md: aqcic, awtul, axxam). Isem unti (md : taqcic, tawtult, taxxamt).	Le nom, en tamazight, a deux genres : Le nom masculin (ex. enfant, lapin, maison. Le nom féminin (ex. fille, lapine, chambre).	49
06	<b>Amɗan n yisem</b> (Le nombre du nom)	Isem, d awal. Yemmal-d amdan ney taɣawsa ney ayersiw. Isem, ɣur-s sin n yimɗanen : asuf, (mi ara yili yiwen kan). md. argaz. Asget (mi ara ilin atas : seg sin d asawen). md. irgazen	Le nom, c'est un mot. Il désigne l'être humain ou une chose ou un animal. Le nom, a deux nombre : le singulier, (quand il y a un élément seulement) ex. homme. Le pluriel (quant il y a plusieurs éléments : deux et plus) ex. hommes.	58

<sup>1</sup> Correspond à la page du manuel scolaire.

<sup>2</sup> Md : est l'abréviation de *amedya* « exemple ».

Les définitions des concepts de la grammaire dans les manuels scolaires : étude de la forme

07	<b>Addad n yisem</b> (L'état du nom)	Isem yur-s sin n waddaden : addad ilelli : arrac, aqcic, taneggarut ; addad amaruz : warrac, uqcic, tneggarut. Kra n yismawen ur ttbeddilen ara addad. D amedya : seksu, lewħuc, tala, tuymas, ...	Le nom a deux états : l'état libre : <i>arrac</i> (enfants) – <i>aqcic</i> (enfant) – <i>taneggarut</i> (dernière). L'état d'annexion : <i>warrac</i> (enfants) – <i>uqcic</i> (enfant) – <i>tneggarut</i> (dernière). Certains noms ne changent pas d'états. Par exemple : seksu (couscous), lewħuc (animaux), tala (fontaine), tuymas (dents), ... <sup>1</sup>	68
08	<b>Tinzay</b> (Les prépositions)	Tanzeyt, d awal. Talya-s ur tettbeddil ara. Tinzay tteqqnent gar sin n wawalen, ama d isem yer yisem (afurk n useklu), ama d isem yer umyag (yettidir deg tezgi).	La préposition, c'est un mot. Sa forme ne change pas. Les prépositions relient entre deux mots, soit un nom à un nom <i>afurk n useklu</i> (branche d'arbre), soit un nom à un verbe <i>yettidir deg tezgi</i> (il vie dans la jungle).	77

<sup>1</sup> Ici nous avons laissé les exemples en langue amazighe parce que le nom en langue cible n'explique pas la notion d'état qui est spécifique à la langue source. C'est le même procédé que nous avons adopté à chaque fois que la langue française ne peut pas rendre la réalité de tamazight.

Tableau II : les concepts du mamuem de la 5<sup>ème</sup> année primaire

N <sup>o</sup>	Concept	Définition	Traduction	PM
01	<b>Tawsit yisem</b> n (Le genre du nom)	Isem, d awal. Yemmal tayawsa ney amdan ney ayersiw ney imyi. Yur-s snat n tewsatn : <b>Amalay</b> : amyar, aqabac, amcic, afeqqus. <b>Unti</b> : tamyart, taqabact, tamcict, tafeqqust. Yettuyal yisem amalay d unti s tmerna n « t » deg tazwara akked taggara n wawal. Amyar /tamyart, ilef/tileft, aqerruy/taqerruyt. Kra n yismawen, sean kan yiwet n tewsit : ayrum, tiziri, tudert, lbir, itij, ...	Le nom, c'est un mot. Il désigne la chose ou l'être humain ou l'animal ou la plante. Il a deux genres : Le masculin :(vieux, chat, melon. Le féminin : vieille, chate, melon (=une pièce). Le nom masculin se transforme en féminin par l'ajout de « t » au début et à la fin du mot. vieux/vieille, (sanglier mâle/sanglier femelle, tête. Quelques noms, ont un seul genre seulement : <i>ayrum</i> (galette/pain), <i>tiziri</i> (claire de lune), <i>tudert</i> (vie), <i>lbir</i> (puits), <i>itij</i> (soleil), ...	09
02	<b>Amdan yisem</b> n (Le nombre du nom)	Isem, deg tmaziyt yesea sin imdanen : asuf (axxam), asget (ixxamen). Yettaley usget : s ubeddel n teyri tamezwarut d tmerna n tehrayt (irgazen), s ubeddel n teyri tamezwarut d temlellit n teyra (isura). <b>Tamawin</b> : kra n yismawen yemxalaf uzar s way-s yuley wasuf yef win s way-s yuley usget ( <i>tamejtut / tilawin</i> ). Kra n yismawen sean yiwen n umdan kan, d asuf kan ( <i>udi</i> ) ney d asget kan ( <i>aman</i> )	Le nom, en tamazight a deux nombres : singulier ( <i>axxam</i> (maison)), pluriel ( <i>ixxamen</i> (maisons)). Le pluriel se forme : Par le changement de la première voyelle et l'ajout de la désinence ( <i>irgazen</i> (hommes)). Par le changement de la première voyelle et l'alternance des voyelles ( <i>isura</i> (films)). <b>Remarques</b> : dans quelques noms, la racine du singulier et celle du pluriel sont différentes ( <i>tamejtut</i> (femme)/ <i>tilawin</i> (femmes)). Quelques noms on un seul nombre seulement, singulier seulement ( <i>udi</i> (beure), ou pluriel seulement ( <i>aman</i> (eau))	17
03	<b>Addad yisem</b> n (L'état du nom)	Isem, ila sin n waddaden : <b>ilelli</b> (afellah) d <b>umaruz</b> (ufellah). Yettaley	Le nom, a deux états : libre ( <i>afellah</i> ) et d'annexion ( <i>ufellah</i> ) (fella/paysan). L'état d'annexion se forme par	25

Les définitions des concepts de la grammaire dans les manuels scolaires : étude de la forme

		umaruz s ubeddel n teyri tamezwarut. Md : <b>afellah /ufellah, taylewt/teylewt</b> ney s uyelluy-is : <b>tamurt/tmurt</b> . Yettaley dayen s tmerna n « w » ney « y » Md : ass /wass, izem/yizem). Maca llant kra n tsuraf Md : tala, tizi, fad, lexla...	le changement de la première voyelle. Ex : <i>afellah / ufellah</i> fellah/paysan), <i>taywalt / teywalt</i> (communication), ou par sa chute : <i>tamurt / tmurt</i> (pays). Il se forme aussi par l'ajout de « w » ou « y » Ex : <i>ass / wass</i> (jour), <i>izem / yizem</i> (lion). Mais il existe quelques exceptions Ex. <i>tala</i> (fontaine), <i>tizi</i> (colline), <i>fad</i> (soif), <i>lexla</i> (????)...	
04	<b>Arbib</b> (L'adjectif)	Arbib, d awal. Yemmal amek yemmug kra, ama d amdan, ama d tayawsa, ama d imyi...Amedya : Amcic <b>aberkan</b> . Igeni <b>azzaw</b> . Awal « <i>aberkan</i> » akked wawal « <i>azegzaw</i> » d irbiben.	L'adjectif, c'est un mot. Il indique comment quelque chose est faite, soit une personne, soit une chose, soit une plante... Exemple : chat <b>noir</b> , ciel <b>bleu</b> . Le mot «noir» et le mot «bleu» sont des adjectifs.	35
05	<b>Amernu</b> (L'adverbe)	<b>Amernu</b> , d awal armeskil ( <i>ur yettbeddil ara</i> ). Irennu yer umyag (yriy <b>añas</b> ) ney yer umernu niden (as-d <b>cwiṭ zik</b> )	<b>L'adverbe</b> , c'est un mot invariable (il ne change pas). Il s'ajoute au verbe (j'ai lu <b>beaucoup</b> ) ou à un autre adverbe (viens un <b>peut tôt</b> ).	43
06	<b>Amqim awsil n yisem</b> (Le pronom affixe du nom)	Amqim awsil n yisem d awal yettilin deffir yisem. Yemmal-d wi-ilan ayen d-yemmal yisem ; ameddakkel- <b>iw</b> , axxam- <b>nsen</b> , adlis- <b>is atg</b> .	le pronom affixe du nom est le mot qu'on met derrière le nom. Il indique le propriétaire de ce que le nom désigne ; (mon ami), (leur maison), (son livre) etc.	52
07	<b>Amqim awsil n umyag</b> (Le pronom affixe du verbe)	Amqim awsil n umyag iteqqen yer umyag s tezdit. Yezmer ad yili sdat n umyag : md : ad <b>as-yini</b> . Ney deffir umyag : Md : yenna- <b>as</b> .	Le pronom affixe du verbe s'attache au verbe par le trait d'union. Il peut se placer devant/avant le verbe : ex : <i>ad as-yini</i> (il va lui dire). Ou derrière/après le verbe : ex : <i>yenna-as</i> (il lui a dit)	60
08	<b>Tinzay</b> (Les prépositions)	<b>Tanzeyt</b> , d awal armeskil (ur tettbediil	<b>La préposition</b> , c'est un mot invariable (sa forme ne change	68



		<p>ara talya-s). tetteqgen amyag yer yisem. Maca tinzay « <b>d</b> », « <b>s</b> », « <b>n</b> », zemrent ad qqnent isem yer yisem (<b>md</b> : ččiy seksu n ubelluđ. Isem, deffir tenzeyt yettuyal d amaruz, slid deffit : « <b>ar</b> » d « <b>s</b> » n tnila (<b>Md</b> : <b>ar</b> azekka. / Yekcem <b>s</b> axxam). Ha-tent-i kra n tenzay : di/deg, si/seg, yer, ar, fell, i, s, n, d(yid), ddaw, nnig, gar/ger, yef...</p>	<p>pas). Elle relie le verbe au nom. Cependant les prépositions « d », « s », « n », peuvent relier un nom à un nom (ex : <i>ččiy seksu n ubelluđ</i> (j'ai mangé le couscous des glands). Le nom, derrière/après la préposition devient en état d'annexion, sauf derrière/après : « ar » et « s » de direction (Ex : <i>ar azekka</i> (à demain)/ <i>Yekcem s axxam</i> (il est rentré à la maison). Voici quelques prépositions : <i>di/deg, si/seg, yer, ar, fell, i, s, n, d(yid), ddaw, nnig, gar/ger, yef...</i></p>
--	--	--	--